



Renseignements importants destinés aux locataires

Utilisez cette formule pour demander à la Commission de déterminer si votre loyer devrait être réduit parce que :

- votre locateur a réduit ou interrompu des services ou installations qui étaient auparavant fournis à l'égard de votre logement ou de l'ensemble d'habitation;
- les redevances et impôts municipaux prélevés sur l'ensemble d'habitation où vous habitez ont été réduits.

Vous trouverez des instructions sur la façon de remplir la formule T3 sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.

1. Remplissez les trois parties de cette requête.

- **Partie 1 :** Renseignements généraux sur :
 - le logement locatif visé par cette requête;
 - vous et les autres locataires qui habitez dans le logement, votre locateur et les autres parties à la requête;
 - les autres requêtes non réglées concernant le logement locatif.
- **Partie 2 :** Sélectionnez les motifs de votre requête et fournissez les renseignements demandés concernant ces motifs.
- **Partie 3 :** Vous ou votre représentant apposez ici votre signature et fournissez les coordonnées de votre représentant le cas échéant.

2. Remplissez la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* à la fin de cette requête pour obtenir des services supplémentaires pendant l'audience.

3. Déposez toutes les pages de cette requête auprès de la Commission (à l'exception de la présente page). La Commission vous enverra un avis d'audience précisant la date, l'heure et le lieu de votre audience.

4. Payez les frais de demande à la Commission au moment de déposer la demande. La Commission ne traitera pas votre demande à moins que vous n'ayez payé les frais. Les droits de présentation de la requête T3 sont de **53 \$**. Si la requête que vous déposez vise plus d'un logement locatif, les droits sont de **53 \$** pour le premier logement et de **5 \$** pour chaque autre logement, jusqu'au maximum de **450 \$**. Si vous postez la demande ou l'envoyez par service de messagerie, vous pouvez payer les droits de dépôt par mandat, chèque certifié ou carte de crédit. Vous ne pouvez pas payer en argent comptant ou avec une carte de débit si vous déposez par la poste ou par service de messagerie. Si vous payez en ligne, envoyez votre reçu et votre requête par courriel à LTBpayments@ontario.ca. Si vous ne pouvez pas payer les frais, vous pouvez [demander une dispense des frais](#).

5. Si vous avez des questions ou désirez obtenir des précisions, communiquez avec la Commission.

416 645-8080

1 888 332-3234 (sans frais)

tribunauxdecisionnelontario.ca/cli



Lisez attentivement les instructions avant de remplir cette formule. Écrivez les renseignements en lettres moulées ou dactylographiez-les.

PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse du logement locatif visé par cette requête

Numéro municipal

Nom de la rue

Type de rue (par ex., rue, avenue, boulevard)

Point cardinal (par ex., est) Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

Noms et adresses des locataires

Prénom du 1^{er} locataire (S'il y a plus de deux locataires, remplissez une liste des parties et joignez-la à la requête.)

Nom de famille

Prénom du 2^e locataire

Nom de famille

Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du logement visé par la présente requête)

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

() - () - () -

Adresse électronique

RÉSERVÉ AU BUREAU :

Numéro de dossier

**Nom et adresse du locateur**

Prénom (S'il y a plus d'un locateur, remplissez une liste des parties et joignez-la à la requête.)

Nom de famille

Raison sociale de la société (le cas échéant)

Adresse postale

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

() -

() -

() -

Adresse électronique

Requêtes connexes :

Si vous ou votre locateur avez déposé d'autres requêtes visant le logement locatif et que ces requêtes n'ont pas été réglées, indiquez le numéro de dossier de ces requêtes ci-dessous.

Numéro de dossier 1

Numéro de dossier 2

PARTIE 2 : MOTIFS DE LA REQUÊTE

Ombrez complètement la boîte correspondant à chaque motif de votre requête à la Commission.

 Motif 1 : Mon locateur a réduit ou interrompu un service ou une installation au cours des 12 derniers mois.

Répondez aux questions ci-dessous concernant votre loyer et la date à laquelle le service ou l'installation a été réduit ou interrompu.

Renseignements sur le service ou l'installation

Décrivez le service ou l'installation	Le service ou l'installation a été :		Ce changement a eu lieu à la date suivante :
	réduit	interrompu	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> jj/mm/aaaa
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> jj/mm/aaaa
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> jj/mm/aaaa



Historique de la location : Quand avez-vous emménagé dans le logement locatif visé par cette requête?

jj/mm/aaaa

Dans le tableau ci-dessous, inscrivez des renseignements sur le loyer que vous avez payé au cours des 12 derniers mois.

Montant du loyer

Indiquez chaque montant de loyer différent que vous avez payé :

- dans les 12 mois précédant le dépôt de votre requête; OU
• depuis que vous avez emménagé dans le logement (si cela remonte à moins de 12 mois).

Période de location

- Dans la colonne Du, inscrivez la date à laquelle vous avez commencé à payer chaque montant de loyer.
• Dans la colonne Au, inscrivez la date du dernier jour de la période de location pendant laquelle vous avez payé chaque montant de loyer.

Table with 3 columns: Montant du loyer (par mois/par semaine), Période de location (Du: / /, Au: / /), and currency (\$).

Je dois payer le loyer [] au mois [] à la semaine [] autre (précisez) _____

[] Motif 2 : Les redevances et impôts municipaux prélevés sur l'ensemble d'habitation ont été réduits.

L'année de base est l'année civile pendant laquelle la réduction des impôts municipaux est entrée en vigueur.

L'année de référence est l'année civile qui précède l'année de base.

Table with 3 columns: Année civile, Année de base (aaaa), Année de référence (aaaa), and Total des impôts fonciers pour l'ensemble d'habitation (with currency symbols).

Vous devez joindre une preuve des impôts municipaux prélevés par la municipalité au cours de l'année de base et de l'année de référence.



PARTIE 3 : SIGNATURE

Signature du locataire/ représentant du locataire

/ /
jj/mm/aaaa

Qui a signé la requête? Ombrez complètement le cercle correspondant à votre réponse.

- Locataire 1 Locataire 2 Représentant juridique

Renseignements sur le représentant juridique

Prénom

Nom de famille

N° du BHC

Raison sociale de la société (le cas échéant)

Adresse postale

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

()

-

()

-

()

-

Adresse électronique

**Collecte de renseignements personnels**

La Commission de la location immobilière a le droit de recueillir les renseignements demandés sur le présent formulaire afin de régler votre requête déposée en vertu de l'article 185 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*. Une fois le formulaire déposé, les renseignements concernant l'instance peuvent devenir publics s'ils figurent dans une décision ou une ordonnance du tribunal ou dans un autre document, conformément à la [Politique d'accès aux documents](#) de Tribunaux décisionnels Ontario et à la *Loi de 2019 sur les documents décisionnels des tribunaux*. Les parties qui souhaitent assurer la confidentialité de leurs dossiers ou renseignements doivent demander à l'arbitre une ordonnance de confidentialité. Pour toute question sur les ordonnances de confidentialité ou l'accès aux dossiers, envoyez-nous un courriel à LTB@ontario.ca ou appelez l'Info-Centre au **416 645-8080** ou **1 888 332-3234** (sans frais).

Renseignements importants de la Commission de la location immobilière

1. Vous pouvez demander à la Commission de fournir des services en français à votre audience. Si vous êtes le requérant, vous pouvez remplir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* qui se trouve à la fin de la présente requête. Si vous êtes l'intimé, vous pouvez obtenir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* dans les bureaux de la Commission ou sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.
2. Vous pouvez demander à la Commission de prendre des dispositions particulières (appelé demande d'adaptation) aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario pour vous aider à participer à l'audience. Par exemple, vous pouvez demander à la Commission de prendre les dispositions nécessaires pour fournir les services d'un interprète gestuel. Vous pouvez faire une demande d'adaptation par téléphone, par télécopieur ou par la poste. Si vous êtes le requérant, vous pouvez remplir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* qui se trouve à la fin de la présente requête. Si vous êtes l'intimé, vous pouvez obtenir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* dans les bureaux de la Commission ou sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.
3. Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs à la Commission de la location immobilière constitue une infraction à la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.
4. La Commission peut ordonner au locateur ou au locataire de rembourser à l'autre partie les frais liés à la requête.
5. La Commission applique des règles de pratique qui énoncent les modalités relatives au processus de présentation d'une requête, ainsi que des lignes directrices d'interprétation qui expliquent de quelle façon la Commission peut trancher certaines questions susceptibles d'être soulevées dans une requête. Vous pouvez consulter les règles de pratique et les lignes directrices sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli ou en acheter un exemplaire dans un bureau de la Commission.

RÉSERVÉ AU BUREAU :Delivery Method: In Person Mail Courier Email Service Ontario Center MS FL



Utilisez ce formulaire pour demander à la Commission de la location immobilière (CLI) de fournir des services en français ou pour lui faire savoir que vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario.

Partie 1 : Demande de services en français

- Cochez cette case si vous voulez que le processus de règlement des différends (conférences de gestion du cas, audiences, etc.) ait lieu en français.

Partie 2 : Demande d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario

- Cochez cette case si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario pour participer au processus de règlement des différends. La CLI fournira les mesures d'adaptation nécessaires concernant des besoins liés au *Code* pour vous aider tout au cours du processus de présentation d'une requête et du processus d'audience conformément à la politique de Tribunaux décisionnels Ontario sur l'accessibilité et les adaptations. Vous pouvez consulter la politique à tribunauxdecisionnelontario.ca.

Veillez expliquer : Quelles sont les adaptations dont vous avez besoin?



Méthode de paiement

Indiquez le mode de paiement choisi pour payer les droits:

[Paiement en ligne](#) Reçu n° : _____

Remarque : le reçu doit être envoyé par courriel avec la requête à LTBpayments@ontario.ca.

Mandat Chèque certifié

Le mandat ou le chèque certifié doit être établi à l'ordre du « ministre des Finances ».

Carte de crédit

Si vous payez par carte de crédit et déposez votre requête par la poste ou par service de messagerie, vous devez remplir le formulaire [Paiement par carte de crédit](#) et le faire parvenir avec votre requête.